

Evry, le 26 septembre 2007

Lors de la mobilisation contre la loi sur l'immigration choisie de 2006, c'est déjà nombreux que les étudiants de l'université d'Evry ont participé aux différents rassemblements.

Il n'est pas acceptable pour nous de priver un être humain de ses droits fondamentaux (droit de fonder une famille, droit de circuler...).

Depuis le 21 avril 2007, à l'église st Paul de Massy, les sans papiers entrés en lutte, ont entamé une procédure auprès de la préfecture de l'Essonne pour demander la régularisation de 506 dossiers. Les familles, célibataires et jeunes majeurs mènent un combat exemplaire. Ils nous prouvent quotidiennement leur engagement solidaire et sincère, malgré les arrestations, les expulsions, et la menace imminente du jugement qui aura lieu le vendredi 28 septembre au tribunal d'Evry.

L'UNEF-Evry, le syndicat étudiant de l'université d'Evry-Val d'Essonne, demande expressément au préfet d'étudier les dossiers présentés afin d'obtenir la régularisation de tous les sans papiers en lutte.

Elle exprime son soutien et sa solidarité auprès des occupants et s'oppose à l'expulsion annoncée de l'église st Paul.

Enfin, elle invite cordialement les représentants des sans papiers et des soutiens à venir rencontrer les étudiants de l'université d'Evry-Val d'Essonne et à échanger avec eux.

Les militants de l'UNEF-Evry